ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 30 JUIN 1968

CIRCONSCRIPTION DE COGNAC



Electrices, Electeurs, Mes Chers Amis,

Je me présente devant vous pour le deuxième tour des élections avec la même politique qu'au premier tour, celle qui fut la mienne de tous temps.

Elle consiste, notamment, dans la période présente, à effectuer les réformes qui n'ont que trop tardé, dans l'ordre et dans la légalité, à défendre, en toutes circonstances, la République et nos libertés. Elle consiste à faire évoluer vers la démocratie le système politique qui nous régit, qui a détourné la Constitution de son sens et qui porte la responsabilité des évènements que nous venons de vivre. Cette évolution est urgente afin d'éviter que d'autres désordres, plus graves, se produisent à l'automne.

Elle ne peut être le fait de ceux qui approuvent la politique passée.

Je n'ai pas pris d'autres engagements que ceux là, vis-à-vis de quiconque, et je les ai pris publiquement, devant vous et envers vous.

En cette heure grave, j'adresse un appel solennel à tous les républicains, à tous les démocrates, pour qu'ils fassent bloc sur mon nom et qu'ils remplissent leur devoir dimanche prochain.

Il y va de la défense de nos libertés et de la paix civile dans ce pays.

*
* *

Cette campagne me met en butte à un dénigrement systématique de l'action que je poursuis inlassablement depuis des années en faveur de la viticulture.

Il paraît que je n'aurais rien fait dans ce domaine - ou même que je n'aurais fait que du mal !

Ainsi parmi les mesures les plus importantes, l'aide aux exportations, notre position privilégiée dans le Marché Commun, les plantations de vignes nouvelles, l'aide au stockage, tout ce que j'ai obtenu, négocié ou attribué **personnellement**, lorsque j'étais Ministre et qui a permis à la viticulture de doubler de dimensions en 10 ans, sans déséquilibre, tout celà ne compte pas.

Et l'on incite, pour mieux aider le Cognac, à voter pour un candidat, négociant en brandy, qui a été incapable de définir une politique viticole au cours de toute sa campagne. On incite à voter pour un candidat qui serait un député robot, qui serait obligé de voter l'augmentation des droits sur l'eau-de-vie si le Gouvernement le demandait, qui approuve une politique étrangère dont le résultat est de nous brouiller avec l'Angleterre et les Etats-Unis, nos deux principaux marchés d'exportation.

Prend-on les viticulteurs pour des naïfs ?

Moi, je fais confiance à leur bon sens et à leur mémoire. Ils savent combien ils ont été aidés et soutenus et qu'ils le seront encore, avec toute mon attention et tout mon dévouement.

Les Agriculteurs se souviendront aussi que je leur avais apporté l'indexation de leurs prix et que le système actuel l'a supprimée.

Les travailleurs et les commerçants de nos villes et de nos villages doivent savoir, s'ils veulent l'expansion, plus d'emplois, la hausse du pouvoir d'achat et du niveau de vie et, par conséquent, le développement de la prospérité générale ; entre autre, pour que les personnes âgées connaissent une situation plus décente ?

Que propose Monsieur HARDY ? RIEN. Il promet qu'il étudiera la question.

Depuis des mois, j'ai mis au point avec les représentants de l'économie charentaise le plan de prospérité du département au sein du Comité Charente 80.

Les premières applications ont commencé.

Voulez-vous que je continue ?

Vous répondrez oui en masse à moi dimanche prochain.

Vous apporterez votre confiance à Félix GAILLARD qui vous a toujours aidés, qui ne vous a jamais trompés.

FÉLIX GAILLARD

Député Sortant
Conseiller Général de la Charente
Président de l'Office Départemental d'H. L. M.
Vice-Président de la Caisse de Crédit Agricole
Président de la C.O.D.E.R. Poitou-Charentes
Membre du Conseil de l'Université de Poitiers
Ancien Président du Conseil des Ministres

JEAN LAFON

Remplaçant éventuel
Directeur de la Station Viticole de Cognac
Ingénieur Agricole — Licencié ès-sciences
Conseiller Municipal de Cognac
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-45

LITHO NOUVELLE - COGNAC